



Augmentation de mon temps de travail

Par **vps4268**, le **21/01/2009** à **12:32**

Je suis actuellement salariée 18 h par semaine les mardis et mercredis de 8 h à 14 h et le vendredi de 14 h à 20 h dans un cabinet médical. J'ai l'opportunité et le souhait de travailler à temps plein grâce à la reprise par mes employeurs d'un centre de consultation tous les jours de 19 h à 24 h et les week ends (le samedi de 14 à 24 h et le dimanche de 8 h à 24 h). D'après la convention collective des cabinets médicaux, je ne peux pas faire plus de 10 h de travail d'affilée et il faut que j'ai 11 heures de récupération. D'après les textes donc, je ne peux pas travailler les mardis et mercredis de 19 h à 24 h en plus de mes standards du matin. Y a-t-il possibilité d'accéder à ma demande de travailler plus ou bien non ???? Je suis prête à faire un courrier pour que mes employeurs soient couverts. Merci de me répondre

Par **Visiteur**, le **21/01/2009** à **13:03**

bonjour

pas le courage de compter vos heures !
combien cela vous ferait il par semaine ?

Par **vps4268**, le **22/01/2009** à **09:24**

Bonjour,

Une semaine je ferais 36 heures et la semaine suivante 23.

Par **Visiteur**, le **22/01/2009** à **12:54**

désolée je n'ai pas compris....

d'après votre premier post, vous parlez d'horaires suivant : tous les jours de 19 h a 24 h le samedi de 14 a 24 h et le dimanche de 08 h a 24 h ??

Par **vps4268**, le **23/01/2009** à **09:44**

la 1ere et 3ème semaine les mardis mercredis de 8 h à 14 h le jeudi de 19 h à 24 h, le vendredi de 14 h à 20 h, le samedi de 14 h à 19 h et le dimanche de 8 h à 16 h ce qui fait 36 heures.

la 2ème et la 4ème semaine les mardis et mercredis de 8 h à 14 h, le jeudi de 19 h à 24 h et le vendredi de 14 h à 20 h ce qui fait 23 heures.